

**Durée**
49 h**Lieu**
St-Cyr Sur Mer**Groupe**
De 6 à 18 personnes**Tarif**
Sur devis

■ Prérequis

- Certificat de compétences de surveillant sauveteur aquatique sur littoral (SSA-L) ou en eaux intérieures (SSA-EI), ou équivalents, à jour de formation continue.
- Certificat de compétences « pédagogie initiale et commune de formateur » (PIC F)
- Être titulaire du BNSSA à jour de sa formation continue ou du titre de Maître-Nageur Sauveteur.
- Être titulaire du PSE 2 à jour de sa formation continue.

■ Public concerné

Toute personne souhaitant devenir formateur en sauvetage aquatique.

■ Objectifs de la formation

Former des intervenants capables d'enseigner efficacement le sauvetage aquatique en s'appuyant sur des référentiels internes et de certification, tout en mobilisant des ressources pédagogiques adaptées.

■ Compétences visées

- Transmettre les techniques de sauvetage aquatiques adaptées au milieu concerné
- Maîtriser la réglementation sur la surveillance des baignades
- Accompagner et évaluer les apprenants tout au long de leur formation
- Adapter les approches pédagogiques en fonction des publics formés
- Gérer un groupe et prévenir les conflits
- Assurer un suivi conforme aux référentiels

■ Méthodes pédagogiques

- Activités de découverte (Question/Réponses, étude de cas, travail de groupe, métaplan...)
- Activités d'apprentissage (Exposés, démonstration pratique, apprentissage de gestes...)
- Activités d'application (questionnaires, simulations, exercices d'application...)

■ Moyens pédagogiques

- Utilisation de matériels spécifiques au sauvetage en mer (bouées, planches de Sauvetage, etc)
- Outils pédagogiques d'apprentissage des gestes de premiers secours
- Support pédagogique permettant de dispenser des cours théoriques

■ Organisation de la formation / programme

- Introduction et fondamentaux de la pédagogie
- Techniques d'animation et gestion de groupe
- Enseignement des techniques de sauvetage aux apprenants
- Approfondissement pédagogique et évaluations d'un apprenant SSA
- Évaluation finale et synthèse

■ Modalités d'évaluation

- Évaluation continue des compétences pratiques au cours de la formation.
- Certification finale basée sur des mises en situation pratiques.
- Certification par le préfet départemental.

■ Sanction

Certificat de compétences de **formateur au Sauvetage Aquatique**.

■ Modalités d'accès et délais d'attente

Formation réalisable en Inter/intra.

- Intra nous consulter
- Inscription maximum 2 semaines avant la session

■ Maintien et actualisation des compétences

6h annuelles

- Maintien des connaissances techniques et pédagogiques
- Perfectionnement des connaissances
- Acquisition de nouvelles techniques et procédures.

■ Formation accessible aux personnes handicapées

Oui. Contacter le référent Handicap un mois avant la session pour préparer d'éventuelles adaptations.

■ Qualification des formateurs

- Formateurs de formateurs titulaires du certificat de compétences de formateurs au sauvetage aquatique, à jour de formation continue.
- Le responsable pédagogique est détenteur du certificat « conception et encadrement de formation »

■ Contact de la formation

Secrétariat 04.91.03.70.61 – ams@croixblanche.info

☒ Le programme est conforme à l'**arrêté du 15 juin 2024 relatif à la filière pédagogique de sécurité civile**

Nous contacter



AMS CROIX BLANCHE
10 boulevard Tisseron – 13014 Marseille
04 91 03 70 61 www.croixblanche.info